

À l'attention de nos producteurs de céréales,
d'oléagineux et de spécialités en
grandes cultures bio sous contrat,
ainsi que de toute autre personne intéressée

Kleindietwil, juillet 2023

Contrat de production 2024: recommandations pour les semis d'automne – perspectives et situation du marché

Chères agricultrices et agriculteurs bio, chers partenaires et personnes intéressées,

Celles et ceux qui suivent nos recommandations pour les semis d'automne et de printemps depuis quelques années savent que leur contenu fluctue en ce qui concerne l'analyse de la situation du marché.

Actuellement, le ton est un peu moins euphorique, car les consommatrices et consommateurs sont devenus plus attentifs aux prix des aliments. Les primes d'assurance-maladie augmentent et la hausse des intérêts implique des loyers plus élevés. On ne souhaite pas non plus économiser sur les vacances, la voiture, les loisirs et les assurances.

Par ailleurs, les céréales sont soudainement devenues beaucoup moins chères de l'autre côté de la frontière à cause de la guerre en Ukraine et elles ont été importées à des prix très attractifs. Les silos à céréales sont ainsi remplis à tel point, ils contiennent même encore de la récolte 2022, que la prise en charge de la nouvelle récolte est un casse-tête pour tous.

Il y a cependant aussi des signaux positifs :

- Chez notre partenaire pour le commerce spécialisé, Biopartner AG, les ventes des produits Biofarm se maintiennent bien en comparaison des produits concurrents (importés) ; la clientèle des magasins bio semble apprécier les produits bio suisses.
- Les acheteurs de céréales panifiables bio n'ont pas exercé de pression sur les prix lors des tables rondes et se sont montrés prêts à maintenir les prix de l'an passé. Cette stabilité véhicule de la fiabilité ; les moulins et les grands distributeurs veulent des céréales bio suisses.
- Avec l'introduction du Bourgeon chez Migros, l'élargissement de l'assortiment bio chez Coop, mais aussi chez les discounters, les signaux sont clairs : le marché veut davantage de produits bio suisses bons et sûrs.

On est sur le bon chemin si on se trouve sur le chemin du bio. Voici l'idée qui nous a guidés lors de la planification du **nouveau bâtiment de Biofarm à Huttwil**. Nous sommes parvenus à concrétiser le financement de ce grand projet de construction, aussi grâce à votre soutien. Et nous comptons encore sur vous.

➔ [Merci de prendre connaissance des paragraphes figurant à la fin du courrier «Mode de paiement supplémentaire pour la récolte 2023» et «Contrat 2024 avec nouveaux délais de paiement – à renvoyer rapidement».](#)

Le marché exige beaucoup de compréhension de votre part à vous, les producteurs; nous en sommes bien conscients. Il en faut notamment lorsqu'il faut cesser de produire une culture éprouvée en raison de la situation du marché. La continuité est notre première priorité dans la planification de la production. Nous connaissons l'importance de pouvoir conserver dans une rotation des cultures ayant fait leurs preuves. C'est pourquoi nous voulons, autant que possible, vous permettre de produire les cultures Biofarm que vous aviez jusqu'ici. Nous devons cependant tous tenir compte des possibilités d'écoulement. Produire des stocks pour ensuite s'énerver des chutes de prix ou des retenues n'a pas de sens.

Ci-après, nous vous indiquons quelles cultures pourraient vous procurer de la satisfaction et du succès l'année prochaine.

Situation du marché et prix des céréales panifiables et alimentaires bio pour la récolte 2023 :

Les prix indicatifs de toutes les céréales panifiables et alimentaires ont été maintenus lors de la dernière table ronde des prix de Bio Suisse :

- Blé panifiable Fr. 107.50/dt
- Épeautre Fr. 116.-/dt
- Seigle Fr. 94.-/ dt
- Avoine alimentaire Fr. 87.-/ dt

En ce qui concerne l'**épeautre**, une **retenue de Fr. 8.-/dt** a été décidée en raison d'une part indigène supérieure à 100 % attendue. La retenue doit servir à valoriser les excédents dans le secteur fourrager ou à prolonger le stockage. Le «boom de l'épeautre» semble être derrière nous, mais de l'épeautre très bon marché, conventionnel et bio, a été importé, ce qui contribue aussi à la saturation du marché.

En ce qui concerne l'**avoine alimentaire**, le rôle de Bio Suisse se limite actuellement à l'intégrer dans la table ronde des prix. Conformément aux exigences des transformateurs, aucune réglementation relative à la prise en charge de la part indigène n'a été insérée dans le règlement pour les céréales panifiables. La régulation des quantités n'est donc possible que par le biais de contrats de production, ce que Biofarm a toujours fait.

En ce qui concerne le **blé panifiable de reconversion**, nous estimons que nous pourrions verser Fr. 101.75/dt aux producteurs; il s'agit toutefois d'un prix du marché et non d'un prix indicatif.

Comme pour la récolte de l'an passé, nous paierons à nouveau Fr. 165.-/dt pour l'**amidonnier** et Fr. 170.-/dt pour l'**engrain**.

Recommandations pour la production de céréales panifiables et alimentaires:

Nos recommandations de l'année passée sont toujours valables actuellement: **le potentiel du blé doit être exploité au maximum dans le cadre de la rotation!** Il existe des variétés comme Wiwa, Tengri et surtout Prim, de la sélection Peter Kunz (GZPK), qui conviennent aussi à une culture plutôt extensive et représentent ainsi des alternatives à l'épeautre et à d'autres céréales extensives (seigle, amidonnier et engrain). Le comportement des nouvelles variétés Agroscope-DSP Bodeli et Piz Nair, figurant sur la liste des variétés de céréales bio, sera à évaluer par rapport à l'intensité de la fumure ; ces variétés séduisent par leur teneur en protéines et leur qualité boulangère. La culture du blé de printemps se diversifie aussi : de la semence de Haruki, une variété GZPK, est désormais disponible en plus de la variété Diavel, qui est très appréciée.

L'**épeautre** devrait si possible n'être cultivé plus que là où aucune autre alternative raisonnable n'existe, donc plutôt dans les zones marginales pour la culture de céréales. Nous en discutons volontiers avec vous, si vous le souhaitez.

La culture de l'**avoine alimentaire** peut être poursuivie dans des proportions semblables par les producteurs actuels. Biofarm ne peut cependant actuellement pas accepter de nouvelles surfaces ou de nouveaux producteurs sous contrat, ou seulement si davantage de signaux positifs sont émis du côté des ventes. Nous dresserons un état des lieux en décembre à ce sujet pour la culture de l'avoine de printemps. Cultivez si possible du blé à la place de l'avoine, cela convient mieux à la situation du marché.

En ce qui concerne le **seigle**, là aussi, nous prévoyons de continuer avec les producteurs actuels.

La culture de blé pour flocons est suspendue pour une année en 2024 ; les producteurs ont été informés.

Il en va de même pour les **céréales anciennes que sont l'amidonnier et l'engrain** : les stocks ne permettent pas une production pour la récolte 2024, malgré nos efforts pour écouler ces formidables céréales.

Oléagineux: demande non satisfaite, mais prix malgré tout instables - Semis d'automne et perspectives

Contrairement aux céréales, les oléagineux bio Bourgeon ne disposent pas de réglementation concernant la prise en charge des récoltes suisses et la détermination du prix. La situation du marché du secteur conventionnel, lui-même aussi sous l'influence du marché mondial, semble impacter le secteur bio, en particulier pour les «grands» oléagineux que sont le colza et le tournesol, et spécialement les qualités HO(LL) demandées par l'industrie. Alors que le tournesol HO conventionnel a été payé Fr. 120.-/dt en 2022, un prix compris entre celui de 2020 et 2021 a été annoncé aux mêmes producteurs pour la récolte à venir, c'est-à-dire certainement moins de Fr. 90.-/dt (voir bulletin du marché de la FSPC de juin 2023)! La hausse considérable des quantités d'oléagineux HO(LL) bio produites ces dernières années pourrait expliquer l'effet sur le secteur bio.

Les prix du colza et du tournesol bio pour la récolte 2023 ne peuvent donc pas encore être fixés définitivement. Une diminution de prix n'est pas acceptable pour Biofarm et nous l'avons communiqué à nos principaux acheteurs. Des prix stables pour la récolte 2023 avaient été annoncés il y a un an. Si on tient compte de la demande élevée en protéagineux et des prix bio en hausse pour les légumineuses fourragères, les prix des tourteaux devraient par conséquent aussi être adaptés vers le haut, ce qui impliquerait une augmentation du prix des oléagineux, à condition que les prix des huiles restent stables. Nous vous tiendrons informés et nous sommes confiants, en particulier pour le colza.

La situation du marché et les recommandations culturelles sont les suivantes:

Colza: Les récoltes de colza 2023 diffèrent beaucoup suivant le lieu, l'exploitation – et la chance. Quelques champs ont dû être retournés, mais certaines cultures étaient aussi magnifiques cette année. Nous pensons pouvoir payer les prix de 2022 aussi pour la récolte 2023: **Fr. 213.-/dt pour le colza classique** et **Fr. 219.-/dt pour le colza HOLL**. Pour le colza HOLL, nous disposons de plus de liberté pour fixer les prix car la quantité gérée par Biofarm est faible et le colza HOLL est pour l'instant uniquement vendu en tant qu'huile de colza pour la cuisson Biofarm.

→ Comme la demande en colza bio suisse ne pourra à nouveau pas être satisfaite avec cette récolte, **nous acceptons tous les contrats pour la culture de colza, tant classique que HOLL** pour la récolte 2024. La décision de produire du colza classique ou HOLL dépend entre autres du centre collecteur.

Nous vous rendons aussi attentifs au fait que cette culture n'a de sens que **si les conditions offrant des perspectives de succès sont remplies par rapport à l'exploitation, à la disponibilité des éléments nutritifs et aux techniques culturales**. Avec Collector, Sativa propose une nouvelle variété lignée de colza classique qui a fourni des résultats encore plus impressionnants que la variété éprouvée Vision dans les essais culturaux. En raison des expériences acquises ces dernières années, nous déconseillons la culture du colza de printemps, mais il existe de la semence compatible avec le bio.

Tournesol: Comme déjà mentionné précédemment, les prix sont encore en cours de négociation. Pour Biofarm, l'objectif est de maintenir les prix de 2022, c'est-à-dire Fr. 153.-/dt pour le tournesol classique, Fr. 157.-/dt pour le tournesol HO et Fr. 175.- pour le tournesol à décortiquer.

La possibilité de cultiver du tournesol HO a suscité une vive demande, aussi de la part des exploitations en reconversion. L'intérêt a été tel que les objectifs de quantités livrées seront certainement dépassés.

Compte tenu des discussions relatives aux prix et en raison de la demande, la production de tournesol HO Bourgeon ne pourra être que légèrement augmentée en 2024. Nous continuerons avec les producteurs actuels et quelques nouveaux, tant des producteurs Bourgeon qu'en reconversion, dont certains produiront en qualité Bourgeon dès 2024.

→ Nous vous prions de nous communiquer si, suite aux expériences vécues en 2023 (mois d'avril froid, limaces, oiseaux, etc.), vous souhaitez renoncer à cette culture l'année prochaine.

Lin: Pour cette culture oléagineuse exigeante, le marché est encore complètement entre les mains de Biofarm; il n'est donc pas nécessaire de discuter des prix. Le prix de 2022, qui s'élève à Fr. 300.-/dt, n'est pas remis en cause.

Le lin est l'une des rares cultures pour lesquelles nous recherchons encore de nouveaux producteurs pour 2024! Les conditions pour une culture réussie sont la prise en compte des aspects techniques, en particulier la faible pression des adventices sur la parcelle, ainsi qu'une technique de récolte permettant de minimiser les pertes lors de cette étape.

Suivant la parcelle et la situation de l'exploitation, on recommande le lin d'automne ou de printemps. Pour le lin d'automne, il faut tenir compte des possibilités de livraison. Nous discutons volontiers avec vous de la culture du lin sur votre exploitation.

La **moutarde jaune et la moutarde brune** sont des cultures de niche dont nous prenons en charge des quantités limitées. Si les conditions du point de vue du sol et des éléments nutritifs sont favorables, la moutarde est une culture de printemps facile car elle couvre bien.

Pavot: La plus belle des cultures a désormais aussi trouvé ses adeptes. Il n'est pas encore possible d'accepter de nouveaux producteurs; il faut d'abord plus d'expériences dans les ventes.

Chanvre : La demande reste faible, des stocks sont présents. La production est donc suspendue.

Légumineuses pour l'alimentation humaine: grandes discussions en cours, beaucoup de travail et risques importants

La culture des **légumineuses alimentaires** est devenue LE thème des milieux agricoles progressistes. Melanie Rediger, notre conseillère pour les légumineuses, pourrait occuper tout son temps de travail en relations publiques. Ses tâches principales sont toutefois le conseil aux producteurs ainsi que l'organisation du conditionnement de la récolte. Le développement du marché des légumineuses bio suisses en est toujours à ses débuts et comporte des incertitudes. Les consommateurs sont-ils prêts à payer le prix bio et suisse? Des producteurs et des transformateurs IPS et conventionnels ont récemment aussi découvert ce marché. Nous voyons cependant toujours un très bon potentiel pour les producteurs bio.

Grâce à leurs faibles besoins en éléments nutritifs, les légumineuses sont des cultures idéales pour les exploitations bio. Les ravageurs, présents depuis la levée jusqu'à la maturité, les maladies et les conditions météorologiques représentent cependant des risques qui peuvent causer des pertes de rendement. Choisir des espèces de légumineuses adaptées à l'exploitation (climat, sol, mécanisation) et aux parcelles (pente, pression des adventices) contribue à atténuer ces risques.

Il faut aussi prendre en compte les possibilités de livraison de la récolte (séchage rapide du produit de récolte).

Lentilles : Tandis que les récoltes avaient été pratiquement nulles en 2020 et 2021, l'année 2022, sèche, a été une relativement bonne année pour les lentilles. La nouvelle récolte, actuellement en cours, semble également fournir de bons rendements sur de nombreux sites, et ce malgré un printemps difficile. Nous avons augmenté la surface cultivée à presque 60 ha et nous acceptons encore de nouveaux producteurs pour l'année prochaine. Melanie Rediger discute volontiers avec vous de la culture et vous aide à choisir le type de lentilles (brunes, vertes ou noires).

Le prix de l'année dernière, que nous avons augmenté à **Fr. 480.-/dt**, est maintenu.

Les **haricots à écosser** et les **pois chiches** ont aussi du potentiel. Les haricots ont besoin de suffisamment de précipitations durant la levée et la floraison. À cause de la mouche des semis, les haricots devraient être semés dans des sols réchauffés afin qu'ils puissent lever rapidement. Les pois chiches ont besoin de suffisamment d'eau pour germer, mais ensuite d'un temps sec, en particulier lors de la récolte.

Prix au producteur pour les haricots et les pois chiches: Fr. 600.-/dt (1^{re} qualité).

Les **pois** et la **féverole** sont mieux adaptés au climat suisse. Dans le secteur conventionnel, leur culture pour l'alimentation humaine («viande vegan») a démarré. Pour les pois bio, nous estimons qu'une transformation plus simple est plus pertinente (falafel, houmous). Les pois non transformés ont déjà été introduits dans l'assortiment de Biofarm. Il nous manque toutefois les commandes de plus grands acheteurs pour pouvoir augmenter la production. Nous faisons aussi preuve de retenue avec la culture de lupin pour l'alimentation humaine en raison de la problématique des alcaloïdes. Le FiBL travaille actuellement à des solutions; nous nous en réjouissons.

Millet, quinoa, sarrasin

Nous n'avons encore jamais eu de **millet** cultivé sur une aussi grande surface que cette année: plus de 350 hectares. Le souhait de nos clients de mettre en place des réserves stratégiques a permis cette progression des surfaces: il en a été fait largement usage. Nous ne pouvons actuellement pas affirmer que nous allons poursuivre la production avec la même ampleur en 2024 qu'en 2023. Nous ne pourrions probablement pas accepter de nouveau producteur pour cette culture et les nouveaux producteurs de la récolte 2023 devront peut-être réduire leur surface.

Si nous n'avons pas de mauvaises surprises avec les alcaloïdes tropaniques, nous paierons le même prix qu'en 2022, soit **Fr. 160.-/dt**. Il reste donc important que **vous annonciez toute présence de plantes de datura stramoine dans vos champs de millet** afin que nous puissions prendre en charge la récolte séparément et effectuer des analyses. Les coûts de ces opérations supplémentaires sont pris en charge par le fonds Biofarm spécialement prévu à cet effet.

Nous ne recherchons pas de nouveaux producteurs pour le **quinoa** et le **sarrasin**. Comme cette année, nous devons malheureusement suspendre la production de sarrasin pour la récolte 2024 en raison de stocks présents.

Mode de paiement supplémentaire pour la récolte 2023

Le premier coup de pioche du nouveau bâtiment de Biofarm à Huttwil a été donné le 4 juillet. Ce pas vers le futur entraîne pour une coopérative comme Biofarm une diminution de ses liquidités, en particulier durant la période des travaux. Les quantités prises en charge ayant par ailleurs augmenté ces dernières années (croissance, surface d'avoine...), il devient toujours plus compliqué pour Biofarm de gérer la période comprise entre le paiement aux producteurs et la vente aux transformateurs. En outre, les stocks remplis de quantités inhabituellement importantes de céréales importées suite à la guerre en Ukraine compliquent le déstockage rapide et la vente, ce qui réduit nos liquidités.

➔ Nous vous serions donc reconnaissants si nous pouvions **décaler** le paiement de toute ou partie de votre récolte **jusqu'en juin 2024** et nous honorons cela avec un **intérêt attractif de 2.5%**. N'hésitez pas à nous contacter si une telle démarche peut entrer en ligne de compte pour vous! Bien que les taux d'intérêts soient remontés, les banques n'offrent actuellement guère plus de 1% sur les comptes d'épargne.

Sans nouvelles de votre part jusqu'à début septembre, nous appliquerons les délais de paiement prévus dans le contrat 2023.

Contrat 2024 avec nouveaux délais de paiement – à renvoyer rapidement!

Le contrat est joint au présent courrier. Nous vous prions de nous le retourner rapidement, au plus tard d'ici fin novembre. Comme avant, nous concluons déjà maintenant des contrats pour les cultures de printemps. Nous vous renverrons cependant le contrat en décembre pour vous permettre de le compléter.

Vous pouvez désormais fixer **des délais de paiement individuellement pour chaque culture** : pour les céréales, vous pouvez par exemple demander le paiement de 75 % du montant du blé en septembre 2024 et décaler le versement de l'avoine à fin juin 2025. Pour les autres cultures, des délais de paiements spéciaux s'appliquent, mais il vous est aussi possible de ne prévoir le paiement qu'en juin 2025. Nous avons augmenté l'intérêt à 1.8 % !

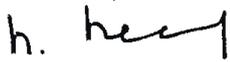
➔ Nous vous encourageons à **utiliser la possibilité du paiement différé**. Cela nous aide au niveau des liquidités et représente un placement intéressant pour votre argent!

Fruits et baies

Les poires sont demandées, tout comme les pommes destinées à la transformation. En ce qui concerne les pommes de table, nous ne pouvons plus prendre en charge toutes les variétés en raison d'une saturation croissante du marché. La situation est plus réjouissante dans le secteur des baies surgelées, où de nouveaux producteurs, notamment de framboises et de fraises, sont recherchés. Nos spécialistes des fruits Antje Schiffer (fruits à pépins, spécialités de fruits) et Timon Lehmann (baies, fruits à noyau, noix) vous renseignent volontiers.

Nous vous souhaitons plein succès pour vos récoltes et vos semis d'automne!

Cordiales salutations
Votre coopérative Biofarm



Hans-Ulrich Held
Président

held@biofarm.ch



Hans-Georg Kessler
Responsable agric., oléagineux
062 957 80 53
kessler@biofarm.ch



Hansueli Brassel
céréales, millet, quinoa
062 957 80 52
brassel@biofarm.ch



Antje Schiffer
Fruits à pépins, prun. de table, raisin
071 410 14 54
schiffer@biofarm.ch



Timon Lehmann
Fruits à noyau, baies et noix
062 957 80 66
lehmann@biofarm.ch



Melanie Rediger
Légumineuses, GC spéciales
062 957 80 91
rediger@biofarm.ch

Annexes :

- Contrat de production Biofarm grandes cultures 2024
- enveloppe-réponse

N.B.: Les panneaux informatifs pourront à nouveau être commandés dans le courrier de cet hiver.